

<https://www.pressegauche.org/Deces-d-un-travailleur-de-chez-Olymel-Vallee-Jonction-CSN>



# Décès d'un travailleur de chez Olymel Vallée-Jonction (CSN)

- Communiqués -



Date de mise en ligne : mercredi 21 octobre 2020

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**VALLÉE-JONCTION, QC, le 21 oct. 2020 - L'importante éclosion de COVID-19 qui frappe l'usine d'Olymel à Vallée-Jonction et qui a causé le décès d'un travailleur incite le Syndicat des travailleurs d'Olymel Vallée-Jonction-CSN à demander la fermeture de l'usine, et ce pour une période d'au moins deux semaines.**

« Nous tenons à transmettre nos condoléances à la famille et aux proches de notre défunt collègue. Pour nous, un seul décès en est un de trop, a déclaré Martin Maurice, président du syndicat. Dès la première vague de la pandémie, nous avons revendiqué des mesures de protection afin de protéger adéquatement l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de l'usine. Or, l'été dernier, nous avons interpellé l'employeur en lien avec le relâchement de certaines mesures sanitaires qui avaient été mises en place afin de prévenir toute éclosion. Le retour en force des heures supplémentaires et l'annulation de la période tampon de 10 minutes entre les quarts de travail sont deux exemples concrets de ce relâchement. Aussi, plusieurs sous-traitants travaillent à l'usine et nous ne savons même pas s'ils respectent les mesures de protection qui sont de mise concernant les déplacements d'un lieu de travail à un autre ».

« Si l'employeur décide de fermer son usine, il devra s'assurer que tous ses salarié-es ne subissent pas de baisse de revenus. Le risque lié aux usines chez Olymel est bien connu puisque, depuis le début de la pandémie, l'expérience nous démontre qu'il y a un taux anormalement élevé de transmission de la COVID-19 dans les abattoirs, en raison de la grande proximité des postes de travail dans l'usine. Or, ce n'est pas aux travailleuses et aux travailleurs essentiels à assumer ce risque, eux qui sont au front tous les jours », précise pour sa part David Bergeron-Cyr, président de la Fédération du commerce-CSN.

« Cette triste nouvelle nous rappelle toute l'importance du respect des mesures sanitaires et l'impact de celles-ci sur les travailleurs, sur leurs familles et sur les communautés qui sont plus vulnérables à la COVID-19. Malgré toutes les mises en garde et les actions entreprises, il y a des milieux de travail qui demeurent plus vulnérables et les employeurs doivent en prendre la juste mesure », déplore Ann Gingras, présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches-CSN.